



MENTION JUSTICE, PROCÈS ET PROCEDURES

Justice, procès et procédures



Niveau d'étude
visé
BAC +5



ECTS
120 crédits

Durée
2 ans



Structure de
formation
Faculté Droit
et Science
politique

Parcours proposés

- > Master Droit des contentieux
- > Master Commissaire de Justice

Présentation

Mention Justice, procès et procédures

* Master Droit des contentieux

Responsable pédagogique : **Christophe Albiges**

* Master Commissaire de Justice

Responsable pédagogique : **Christophe Albiges**

La mention Justice, Procès et procédures concerne les étudiants qui envisagent d'exercer une profession en lien avec la justice ou qui souhaitent intervenir au sein d'un établissement en tant que spécialiste des contentieux.

Objectifs

La Mention a pour objectif de contribuer à l'insertion professionnelle des étudiants à double titre: d'une part, en les préparant au mieux aux différentes épreuves (cas pratique, dissertation, note de synthèse) en vue d'obtenir concours et examen en lien avec les spécificités de la mention. D'autre part, en les initiant aux travaux qui seront menés

dans le cadre de leur activité professionnelle envisagées, non seulement lors des stages, mais aussi dans le cadre d'enseignements pratiques (initiation à la rédaction d'actes en Master II par exemple).

Savoir faire et compétences

La mention est destinée à apporter une formation universitaire approfondie et appliquée, l'étudiant possédant une bonne connaissance des différentes matières et des exercices proposés pour les concours et examens. L'étudiant est également capable :

- d'analyser et de comprendre des situations juridiques en vue de conseiller
- de rédiger des actes judiciaires ou notes juridiques
- d'argumenter et de synthétiser

Organisation

Ouvert en alternance



Admission

Public cible

Pour le Master I, être titulaire d'une Licence en droit ou équivalent. Pour le Master II, être titulaire d'un Master I en droit ou équivalent. Une sélection est organisée pour l'intégration en Master II (sur dossier et entretien) La mention concerne toute personne souhaitant, quel que soit l'âge, intégrer une profession en lien avec le milieu judiciaire ou exercer une activité en tant que juriste (cf. Objectifs).

Pré-requis nécessaires

Être titulaire d'une Licence en droit ou équivalent

Et après

Poursuite d'études

Inscription en doctorat ou au sein d'une préparation en vue de l'obtention d'un concours ou examen.

Insertion professionnelle

L'insertion professionnelle des étudiants résulte de l'obtention d'un concours ou d'un examen (ENM, CRFPA, Ecole des greffes, Ecole nationale des procédures) ou de l'intégration au sein d'un établissement en tant que spécialiste de contentieux (banque, assurance, journaliste dans le domaine judiciaire par exemple)

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Christophe Albiges

☎ 04 34 43 29 86

✉ christophe.albiges@umontpellier.fr

Laboratoire(s) partenaire(s)

Laboratoire de Droit Privé

🔗 <http://www.laboratoire droit prive.fr/>

Lieu(x)

📍 Montpellier - Faculté de Droit et de Science politique



Programme

Master Droit des contentieux

M1 Droit des contentieux

M2 Droit des contentieux

Master Commissaire de Justice

M1 Commissaire de Justice